



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Unité Territoriale du Grésivaudan



Rapport d'activités 2019

Mars 2020

Le présent rapport d'activité traite des actions engagées par le Symbhi en 2019 sur le périmètre de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Le Symbhi, qui s'était déjà vu transféré la compétence Gemapi sur l'axe Isère, est également depuis le 1^{er} Janvier 2019 compétent sur les affluents.

Ce rapport traite successivement du travail engagé sur les affluents puis sur l'axe Isère.

SOMMAIRE

Affluents du Grésivaudan.....	2
Préambule	2
Travaux de remise en état.....	4
Travaux d'entretien	5
Ouvrages.....	7
Etudes préfiguratrices	7
Mise en place d'une stratégie globale de gestion du risque.....	9
Axe Isère.....	10

Affluents du Grésivaudan

Préambule

L'année 2019 constitue une année particulière pour la Gemapi sur les affluents du Grésivaudan. En effet, la compétence a été transférée au Symbhi le 1^{er} janvier 2019 par la Communauté de Communes Le Grésivaudan, qui détenait la compétence depuis 2014.

Au-delà de l'axe Isère, c'est maintenant plus de 650 kilomètres de cours d'eau que le Symbhi gère sur le périmètre du Grésivaudan, un territoire qui s'étend aux versants montagneux des massifs de la Chartreuse et de Belledonne.

Cette première année a consisté à poursuivre les engagements pris par la Communauté de Communes en 2018 tout en s'appropriant les besoins du territoire et en mettant en place une stratégie globale de gestion du risque sur le territoire.

Ainsi, en ce qui concerne les engagements de 2018, des travaux de remise en état nécessaires après la tempête Eleanor de janvier 2018 ont été mis en œuvre ou préparés, des travaux d'entretien exécutés et des études préfiguratrices aux opérations d'aménagement sur les cours d'eau du Vorz et de la Combe de Lancey ont été engagées.

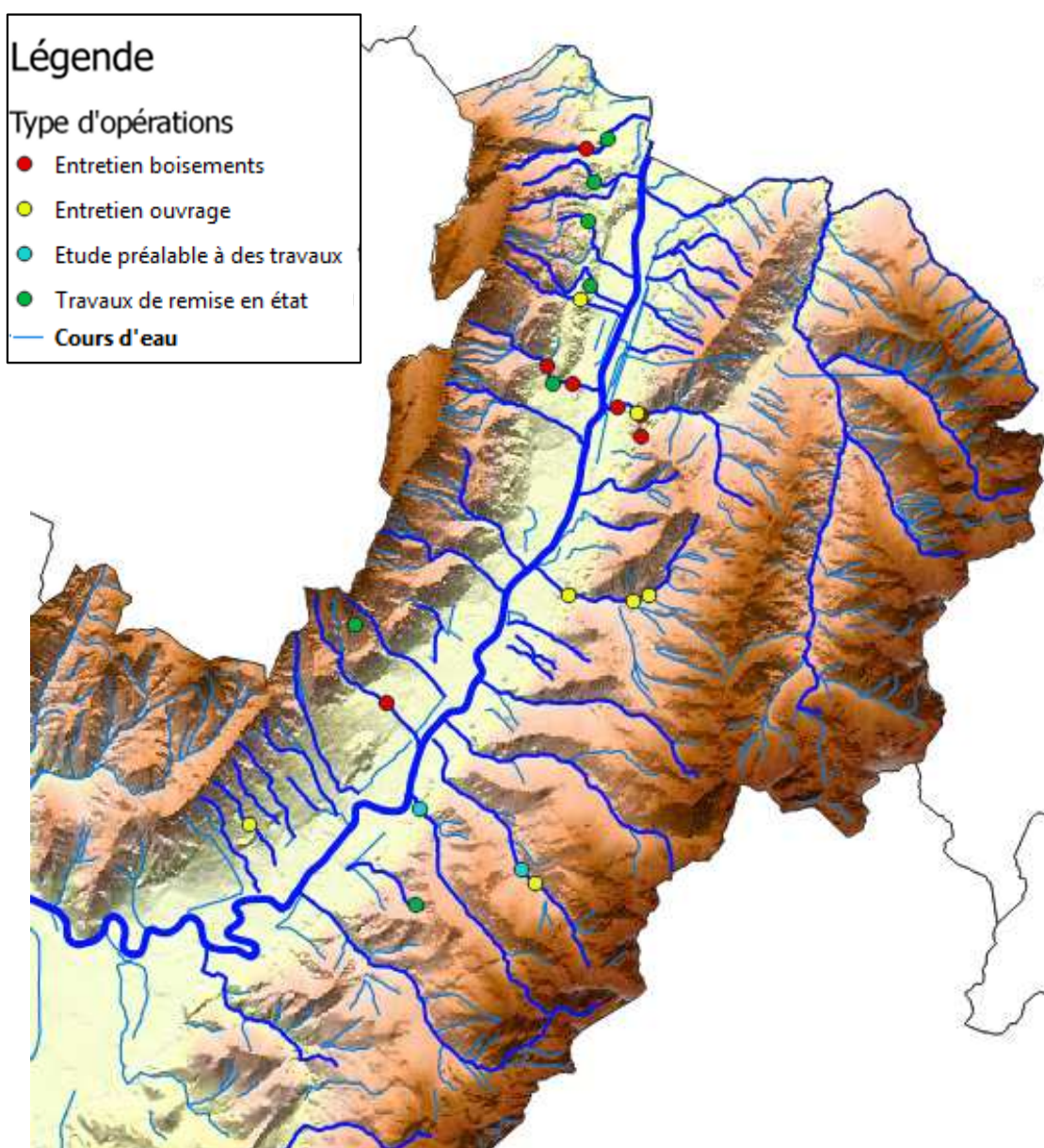
La majorité des communes a également été rencontrée (39 sur 43) afin d'échanger sur les problématiques de chacune et de construire la collaboration nécessaire pour une meilleure gestion de nos rivières. L'équipe de l'Unité territoriale a également répondu à de nombreuses sollicitations de riverains demandant conseils pour l'entretien en particulier.

Le tableau suivant synthétise les montants alloués selon les axes d'interventions. Le détail des opérations est donné ci-après.

	Montant alloué	Période d'intervention
Travaux de remise en état		
Rif Mort	49 840 €HT	Automne 2019
Ruisseau de l'Alloix	480 000 €HT	Reporté au printemps 2020
Divers (Cernon, Le Versoud, ...)	20 000 €HT	Automne 2019
Travaux d'entretien		
Boisements : Le Rôti, Le Salin, Le Craponoz, l'Alloix	38 000 €TTC	Été et automne 2019
Ouvrages : Aiguille, Granges, Merdaret, plages de dépôts de Pontcharrin, de Cottave et de Theys	95 000 €TTC	Été et automne 2019

Etudes préfiguratrices		
Vorz	70 000 € HT	Lancée en juin 2019
Combe de Lancey	25 000 € HT	Automne 2019
Mise en place d'une stratégie globale de gestion du risque		
Mise en place d'un dossier PAPI d'Intention	33 450 € HT	Juin 2019 à janvier 2020

La carte suivante permet de localiser les interventions de l'unité territoriale pour l'année 2019.



Localisation des opérations 2019

Travaux de remise en état

Des travaux de remise en état suite à des évènements de crue ont été mis en œuvre.

En particulier, le Rif Mort sur la commune de la Buissière, l'Alloix sur la commune de Saint Vincent de Mercuze, le torrent de la Fourchette et le torrent du Séchident sur la commune de Barraux touchés par la tempête Eleanor ont fait l'objet de travaux.

Rif Mort

Suite à d'importantes précipitations les 4 et 5 janvier 2018, un glissement de terrain est survenu sur une des rives du ruisseau du Rif Mort sur la commune de La Buissière déposant une poche de matériaux en travers du lit de la rivière et bloquant les écoulements.

A l'automne 2019, le SYMBHI accompagné par le RTM a donc entrepris des travaux afin de sécuriser les habitations menacées par les futures crues. Ces travaux ont consisté à redonner du gabarit au Rif Mort et à stabiliser le versant pour éviter un nouveau glissement. L'ensemble de la zone a été réensemencé et bouturé avec des essences locales pour un montant total de 49 840 €HT.



Stabilisation du versant sur le Rif Mort par une technique de génie végétale

Alloix

Lors de la tempête Eleanor en janvier 2018, la crue du ruisseau d'Alloix a engendré l'effondrement partiel de la rive droite en bordure d'une route sur la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze.

Il est ainsi apparu nécessaire de réhabiliter les berges du ruisseau d'Alloix afin d'éviter un effondrement de la chaussée et d'améliorer le fonctionnement du cours d'eau en prévision de prochaines crues.

L'aménagement principal consiste en la mise en place de protections de berges sur la rive droite sur 30 ml en amont du pont et 60 ml à l'aval.

Un autre aménagement consiste à abaisser la berge gauche en aval du pont, et/ou à abattre certains arbres sur cette berge, afin de créer une risberme et de favoriser l'étalement de la crue pour moins solliciter la rive droite en extrados de méandre.

L'ensemble des démarches techniques et réglementaires nécessaires à la définition et à l'autorisation de ces travaux ont été effectuée en 2019. Ils débiteront au printemps 2020 pour une durée de 10 semaines et un coût prévisionnel de 480 000 € HT.

La tempête Eleanor a également touché le torrent de la Fourchette, Les travaux sur le torrent de la Fourchette ont démarré en 2018 sous maîtrise d'ouvrage de la CCG et ont été poursuivis et finalisés en 2019 sous maîtrise d'ouvrage du Symbhi. Ils ont consisté à recalibrer intégralement le lit du torrent dans la traversée du hameau de la Cuiller.

Enfin des travaux de remise en état légers ont été mise en œuvre sur le Séchident le long de la rue de la Corva.

Trois autres opérations de remise en état ont eu lieu : sur le Cernon dans la traversée de Chapareillan, un confortement de berges en enrochement a été mis en œuvre pour éviter l'érosion en extrados d'un méandre. Sur le Versoud sur la commune de Saint Jean le Vieux des travaux ont permis de remettre le cours d'eau dans son lit qui avait divagué suite aux pluies importantes du mois de juin.

L'enveloppe globale consacrée à ces travaux de remise en état a été de 20 000 € HT.

Travaux d'entretien

Afin de favoriser le bon écoulement des crues, des travaux d'entretien des boisements et des plages de dépôts ont été mis en œuvre en urgence.

Par la suite, ces travaux seront mis en œuvre dans le cadre de plans de gestion proposant les interventions selon une programmation pluriannuelle.

Boisements

Suite aux violentes tempêtes du début de l'été, de nombreux arbres ont été dessouchés et déposés dans les torrents. Les interventions principales ont eu lieu sur les secteurs situés en amont ou au droit de zones urbanisées et ont concernés les secteurs suivants :

- torrent du Rôti sur la commune de Crêts en Belledonne en amont du hameau des Fontaines ;
- ruisseau du Salin sur la commune du Cheylas à l'aval de la RD 523 et en amont de la RD78 ;
- torrent du Craponoz sur la commune de Crolles, au droit des lotissements ;
- torrent de l'Alloix sur les communes de Saint Vincent de Mercuze et de Sainte-Marie d'Alloix.

Suite à un glissement du talus au droit de la centrale hydro-électrique du Cernon, de nombreux arbres sont tombés dans le cours d'eau obstruant l'écoulement, en amont de la traversée de Chapareillan. Une intervention a eu lieu au début de l'automne pour les dégager.



Entretien de la végétation sur le Rôti

Ces opérations d'entretien de la végétation ont représenté un coût global de 38 000 € TTC.

Ouvrages

Les travaux d'entretien des ouvrages concernent principalement les opérations de curage des plages de dépôts afin de leur redonner de la capacité de stockage et le désencombrement des pièges à embâcles afin de les rendre de nouveau fonctionnels. De telles opérations ont été menées cette année sur :

- le torrent de l'Aiguille sur la commune de Biviers en amont de la RD1090 ;
- le ruisseau des Granges sur la commune de la Buissière ;
- le ruisseau du Merdaret sur la commune de Tencin ;
- les plages de dépôt de Pontcharin et de Cottave sur le Merdaret et la Coche sur la commune du Theys ;
- la plage de dépôt du Vorz sur la commune de Saint-Agnès.



Entretien de la plage de dépôt du Vorz

L'enveloppe globale allouée à l'entretien d'ouvrages en 2019 est de 95 000 € TTC.

Etudes préfiguratrices

Vorz

Suites aux crues d'août 2005 touchant l'ensemble du massif de Belledonne, des travaux avaient été entrepris dans l'urgence pour sécuriser le hameau de la Gorge situé sur les communes de Saint Agnès et de Saint Mury Monteymond en 2007 de futures crues du Vorz. Ces travaux ont consisté à la mise en place d'une plage de dépôt d'une capacité de 15 000 m³ et à l'endiguement du chenal au droit des habitations. Ces ouvrages sont aujourd'hui très largement endommagés et insuffisants pour la protection des enjeux. Des

confortements de ces ouvrages et des ouvrages complémentaires sont ainsi à prévoir. Des études pour le dimensionnement de ces aménagements et pour la constitution des dossiers réglementaires nécessaires ont été lancées en juin 2019 pour un montant de 70 000 € HT.



Débordement du Vorz dans le hameau de la Gorge sur les communes de Saint Agnès et de Saint Mury-Monteymond, 23/08/2005, srce : Protection civile

Combe de Lancey

La Combe de Lancey avait également été touchée par les précipitations intenses d'août 2005. Dans la traversée de Villard Bonnot, où le torrent a été largement recouvert, les matériaux et embâcles transportés en quantité ont obstrué le lit au droit des papeteries de Lancey, encore en activité, et on conduit à l'engravement de l'usine et à l'inondation du centre-bourg de Villard-Bonnot produisant de nombreux dégâts. Des études ont été conduites par la suite pour proposer des pistes d'actions afin de diminuer la vulnérabilité de l'ensemble des enjeux situés sur le cône de déjection du torrent. Il avait été notamment envisagé d'aménager une plage de dépôt au droit des papeteries, qui ne sont plus en activité depuis 2011. En parallèle de ces réflexions pour la protection des enjeux, la commune porte un projet de requalification urbaine sur l'emprise des papeteries dont elle est aujourd'hui propriétaire. Le Symbhi a poursuivi en 2019 des études pour concevoir un schéma global de protection des enjeux intégrant la plage de dépôt en cohérence avec le projet d'aménagement de la commune, un montant de 25 000 € HT a pour l'instant été alloué.

Mise en place d'une stratégie globale de gestion du risque

La gestion du risque de crue repose sur la mise en œuvre de différentes actions pouvant être portées par différents acteurs du territoire. Afin de mettre en place cette stratégie globale au travers d'une nécessaire collaboration d'acteurs, le Symbhi a engagé en juin 2019 une démarche de PAPI (Programme d'Action et de Prévention des Inondations) sur le territoire des affluents de la vallée du Grésivaudan. Le territoire du PAPI des affluents de l'Isère en Grésivaudan comprend les 43 communes de la Communauté de communes Le Grésivaudan ainsi que 4 communes du territoire de Grenoble Alpes Métropole afin d'intégrer la totalité des bassins versants du Sonnant d'Uriage et du Doménon. Le PAPI permettra en outre de bénéficier des aides financières de l'Etat.

La mise en place d'un tel outil, qui constitue en partie la déclinaison de la stratégie locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) Isère Amont est le fruit d'un travail de discussion mené ces derniers mois entre les principaux acteurs concernés (Etat, Symbhi, collectivités). Le Symbhi a ainsi réuni très régulièrement un Comité Technique (DDT, DREAL, Agence de l'Eau, RTM, communauté de communes Le Grésivaudan, Grenoble Alpes Métropole) pour la constitution du dossier de PAPI d'intention et deux Comités de Pilotage (membres du COTEC, élus des intercommunalités et des 47 communes) pour échanger sur le contenu de la démarche et intégrer les besoins du territoire.

Le PAPI d'intention constitue la phase d'étude préalable à la phase « PAPI complet » durant laquelle les travaux pourront être engagés. La durée approximative de la phase PAPI d'intention est de 18 mois. Le dossier a été déposé à la mi-janvier 2020 et est en cours de labellisation par les services instructeurs. Le démarrage opérationnel du PAPI d'intention est prévu à la mi-2020.



L'enveloppe globale allouée à la mise en place de cet outil de PAPI d'Intention est de 33 450 € HT.

Axe Isère

Depuis le dernier comité consultatif du 10 septembre 2018, les travaux sur Isère amont ont avancé à un rythme soutenu.

Aujourd'hui et depuis le début des tranches 2 et 3 fin 2015, nous avons attribué pour plus de 50 M€ HT de marchés publics de travaux, à très grande majorité pour des entreprises locales. A ce jour, le montant de travaux, dépenses d'ingénierie et acquisitions foncières est de l'ordre de 45,5 M €HT.

Le rapport d'activité du projet Isère Amont pour l'année 2019 a été présenté lors du Comité Consultatif du 17 février 2020. Le support de présentation est annexé au présent document.

Les différents points abordés sont les suivants :

- Acquisitions foncières : Toutes les parcelles privées sont sous compromis ou en cours d'expropriation (fin de DUP en juin 2019). A ce jour 3.5 M €HT ont été alloué pour les tranches 2 et 3.
- Vie du PAPI Isère Amont :
 - Une présentation du bilan à mi-parcours du PAPI Isère Amont a été réalisée à la défense le 3 octobre 2019 en présence de F.Mulyk. Les retours de notre présentation et de l'état d'avancement du projet ont été très positifs.
 - Le déploiement des axes 1 à 5 est prévu pour 2020 -2021
 - Un premier Avenant au PAPI Isère Amont est en cours de signature pour l'intégration de nouvelles fiches actions issues de la démarche SLGRI. L'enveloppe financière initiale est conservée avec un rééquilibrage de 320k€ vers les axes 1 à 5.
 - Un second Avenant au PAPI Isère Amont est en cours de préparation pour l'intégration de la protection du secteur de la Tronche avec le fort enjeu du CHU. L'enveloppe financière initiale est conservée avec un rééquilibrage entre les axes 6 et 7.



Travaux spectaculaires sous l'autoroute et de renforcement du talus SNCF

Contacts de l'Unité Territoriale du Grésivaudan au sein du SYMBHI :

Lyse DESPLATS (responsable d'unité et chef de projet sur l'axe Isère) : 06 32 74 34 58

Anne-Sophie Drouet (chargée de mission sur les affluents) :
07 60 52 24 97

Franck Strizzolo (technicien de rivière) : 06 75 21 51 68



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère